





PRATIQUER LE DÉBAT EN ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Les nouveaux programmes d'EMC placent la pratique du débat réglé entre élèves au cœur de cet enseignement, comme l'énonce l'un de ses principaux objectifs : « Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité », en CAP comme en baccalauréat professionnel. Dans cet esprit, il s'agit de travailler au développement des compétences qui s'y trouvent déclinées, en particulier « savoir écouter, apprendre à débattre », qu'il convient d'articuler à plusieurs autres, afférentes au « respect d'autrui et de la pluralité des points de vue », à « la mise à distance de ses propres opinions pour construire son jugement » et à la « construction d'une argumentation cohérente ». La préparation des débats réglés mobilise par ailleurs les compétences relatives à l'expression et à la maitrise des émotions ainsi qu'à l'implication et à la coopération à un travail de groupe.

Préparer le débat

Se documenter

Apprendre à débattre, c'est d'abord apprendre à se documenter car les élèves ont besoin de trouver des informations pour nourrir leur pensée. Cette recherche documentaire permet de réinvestir les capacités abordées dans l'objet d'étude de français « **S'informer, informer : les circuits de l'information** » comme lire des articles numériques, identifier des sources, vérifier leur fiabilité, trier, hiérarchiser et reformuler l'information. Cet apprentissage de la documentation critique en EMC est toutefois spécifique car les élèves doivent appréhender les documents dans une perspective de controverse et de recherche d'arguments. Ils pourront aussi préparer leurs argumentaires sous forme de cartes mentales ou de fiches rédigées en mettant l'accent sur le lexique propre au thème abordé. Le travail avec le professeur documentaliste est nécessaire dans cette première étape.

Retrouvez éduscol sur





S’exercer à la prise de parole

En début de cycle, avant de commencer à débattre véritablement, il est indispensable d’initier les élèves à la prise de parole en public. Par exemple des jeux de présentation ou d’expression scénique, des exercices de respiration ou des prises de parole artistique, comme la poésie ou le slam, facilitent le travail sur la posture et contribuent à lever les inhibitions des élèves. Dans une dynamique interdisciplinaire, l’occasion est ici donnée de réinvestir et de perfectionner les compétences oratoires déjà travaillées par les élèves en classe de français, notamment dans le cadre de l’objet d’étude de seconde « **dire et se faire entendre : la parole, le théâtre et l’éloquence** ». Cet objet d’étude de français invite à prononcer des discours, réciter des poèmes avec un travail préalable sur le ton, le souffle, le débit et le rythme. Transposer ces compétences travaillées en lettres dans d’autres contextes d’enseignement favorise leur consolidation.

Pour préparer leur prise de parole en classe d’EMC, les élèves ont recours avec profit au numérique (par exemple le logiciel libre *Audacity* ou des dictaphones utilisés en langue vivante) pour s’enregistrer, se réécouter et se corriger. Ces pratiques reprennent les principes de la pédagogie de l’erreur : l’erreur devient un levier d’apprentissage par sa mise à distance, son observation réfléchie puis une reprise de l’essai. Nous retrouvons ces préconisations dans le programme de français pour pratiquer le dire et le re-dire, l’écrire et le ré-écrire. De même, elles se retrouvent dans les programmes d’histoire-géographie où la pratique de l’oral est renforcée.

S’initier à l’art oratoire

Les programmes d’EMC en **baccalauréat professionnel** balisent la voie suivante : « La formation de l’élève au débat démocratique s’amorce dès la **classe de seconde** où les élèves débattent à partir de leurs expériences personnelles, pour parvenir, collectivement, à une position partagée ». Français et EMC convergent pour développer chez l’élève ses compétences argumentatives et son aptitude au consensus. En seconde, dans le cadre de l’objet d’étude de français ci-dessus mentionné, les élèves s’exercent à l’usage d’outils langagiers pour construire une argumentation plus efficace car mieux structurée (grammaire de l’oral avec une attention particulière portée à la ponctuation, aux connecteurs logiques, reprises anaphoriques, modalisateurs et procédés d’interpellation). Ils écoutent par ailleurs des discours célèbres et s’en s’inspirent pour en produire, observent et analysent des débats médiatiques, politiques ou des scènes de théâtre.

En **première**, le « débat prend la forme d’une confrontation d’idées : ancré dans l’objet d’étude annuel, il vise à développer la capacité à défendre oralement un point de vue sur une des questions abordées ». Il convient d’approfondir les acquis de la classe de seconde pour mettre en œuvre une réelle progressivité dans l’apprentissage et la maîtrise de techniques argumentatives. Pour défendre un point de vue personnel, l’élève enrichit sa boîte à outils avec les procédés de l’exemplification, la reformulation, la récapitulation (notamment de la parole de l’autre, induisant la poursuite du travail autour de l’écoute), la démonstration ainsi que la modalisation. Il s’appuie également sur les acquis de la capacité à argumenter à l’écrit.

En classe **terminale**, « l'élève appréhende la dimension démocratique du débat dans nos institutions », en analysant plus en profondeur non seulement la praxis mais également la portée de cet exercice au sein de la société, y compris par exemple dans les médias. Le développement des capacités travaillées au cours des deux années précédentes doit également amener l'élève à entrer dans la délibération, à intégrer des points de vue divergents pour construire son argumentation mais aussi à faire preuve de réflexivité quant à la construction de son propre jugement. Son argumentation se nourrit par ailleurs de références littéraires, artistiques, professionnelles et juridiques.

En **CAP**, il semble pertinent d'adopter la même progressivité globale pour travailler la prise de parole en public et la maîtrise des stratégies et procédés argumentatifs. Cependant, on n'attend pas d'un élève de CAP qu'il pratique la délibération. Il doit être capable de participer à un débat pluraliste pour confronter son point de vue à celui des autres dans le respect de la contradiction et par la mise à distance de ses propres émotions et ses opinions pour prendre la parole avec assurance et défendre ses idées.

Participer au débat

La question mise au débat ainsi que sa formulation méritent quelques remarques préalables. Tout d'abord, la question discutée s'articule nécessairement avec les différentes étapes de la démarche de projet. Elle peut ainsi reprendre le questionnement initial formulé par les élèves en ouverture du thème ou bien l'infléchir au regard des informations collectées et des points de vue rencontrés lors de la recherche documentaire. Par ailleurs les questionnements ouverts, particulièrement au cours de la première année du cycle d'apprentissage, sont propres à dépasser les représentations et opinions premières et à impulser la construction progressive d'une argumentation étayée.

Le tableau suivant propose différents **types de débats** pour varier les démarches pédagogiques et mettre en œuvre la progressivité des apprentissages selon le cycle d'enseignement.

CAPACITÉS À DÉVELOPPER (1)	TYPES DE DÉBAT POSSIBLES ET MODALITÉS	POINTS DE VIGILANCE
CAP 1ère année : prendre conscience de son corps et de sa posture corporelle ; recevoir et respecter la parole de l'autre. **Seconde Bac Pro :** prendre conscience de sa posture corporelle, de l'effet de ses émotions sur son corps ; respecter celles d'autrui et les comprendre.	**Le dos à dos :** dos à dos, deux volontaires défendent des positions opposées au centre d'un cercle composé de leurs camarades. Ne pouvant ainsi avoir recours ni aux regards ni aux gestes de son contradicteur, l'élève doit adopter une posture d'écoute active, se concentrer sur les arguments et les intonations de la voix.	L'accent doit être mis sur le travail d'expression et la maîtrise des émotions, pas encore sur la qualité argumentative ni même discursive.
CAP 1ère année : se tenir droit, regarder son auditoire et s'exprimer clairement ; écouter autrui et reformuler son propos. **Seconde Bac Pro :** se tenir droit, regarder son auditoire et s'exprimer clairement ; formuler et respecter les règles et les principes éthiques d'un débat ou d'une discussion ; distinguer les types d'arguments.	**Le dispositif Lévine :** la classe est disposée en U. Les élèves s'expriment sans confrontation de points de vue mais à l'aide d'un bâton de parole, d'un chronomètre-minuteur afin de travailler sur la contrainte du temps. Un élève-médiateur peut assumer la circulation du bâton et de la parole. En seconde bac pro, il s'agit également d'une première approche de l'argumentation et des règles du débat (voir ci-contre).	Cette étape est l'occasion d'un approfondissement des pratiques d'expression orale et de communication non-verbale, enrichi en seconde bac pro d'un travail sur l'argumentation simple, pas encore contradictoire. Il peut être intéressant d'associer pleinement les élèves de ce niveau à la verbalisation puis à la mise par écrit des règles du débat afin de s'y référer plus tard. Dans une approche réflexive, il est également possible de classer les arguments selon leur type.
CAP 2ème année : formuler et respecter les règles et les principes éthiques d'un débat ou d'une discussion ; distinguer différents types d'arguments. **Seconde Bac Pro :** construire un discours argumenté seul ou en groupe. **Première Bac Pro :** moduler sa voix et sa gestuelle ; construire un débat réglé.	**Le dispositif Tozzi :** deux ensembles de tables « en U » : la classe se partage entre débatteurs à l'intérieur et observants derrière eux. Chaque orateur s'exprime en un temps limité pendant lequel les observants doivent analyser sa pratique. Un élève-médiateur peut assumer la circulation de la parole. Un autre peut être le reformulateur auquel chacun peut faire appel à tout moment.	Ici une phase préparatoire avec le groupe d'observateurs est souhaitable car il doit prendre des notes mais aussi s'approprier les objectifs et règles de la métaréflexion afin de trouver un intérêt à l'exercice. En CAP ce sera l'occasion de la verbalisation des règles du débat ainsi que d'un travail sur l'argumentation. On pourra également construire des documents comportant des conseils méthodologiques qui seront ré-exploités par la suite.

CAPACITÉS À DÉVELOPPER (1)	TYPES DE DÉBAT POSSIBLES ET MODALITÉS	POINTS DE VIGILANCE
CAP 2ème année : débattre afin de construire une réponse collective. Adapter sa posture à son intention de communication. **Première Bac Pro :** débattre pour confronter des idées, des arguments et des connaissances.	**Le débat « boule de neige » :** le groupe de départ (qui doit être multiple de 8) se divise en binômes qui débattent pendant 10 minutes sur la même question. Chaque binôme en rejoint alors un autre pour 15 minutes de débat à 4. Enfin chaque groupe de 4 en rejoint un autre pour un nouveau débat de 10 à 15 minutes. Dans chaque groupe ainsi constitué à la fin du débat, un rapporteur propose une synthèse en plénière. Un temps de 1h15 est nécessaire.	Ce dispositif peut s'enrichir de consignes supplémentaires autour de l'exemplification, de la reformulation ou de la démonstration.
CAP 2ème année : construire un discours argumenté seul ou en groupe ; débattre pour confronter ses idées. **Terminale Bac Pro :** faire preuve de réflexivité dans la construction de son jugement ; nuancer ses propos en intégrant des points de vue divergents ; mobiliser avec pertinence des références.	**Le débat mouvant (version adaptée)** : à partir d'une affirmation polémique, deux groupes égaux se forment (pour et contre) et construisent collectivement une argumentation qui est ensuite défendue en plénière. Chaque participant peut alors, après un argument convaincant, changer de groupe. L'objectif pour chaque groupe est de rallier le plus de camarades possible.	Il peut paraitre délicat pour un élève de changer de groupe après l'exposé d'un argument convaincant. Aussi est-il tout à fait possible d'imaginer un système de vote anonyme, pourquoi pas enrichi d'une explication écrite afin à la fois d'articuler l'exercice avec un travail sur l'écrit et de conduire un temps de métaréflexion après le débat.
Terminale Bac Pro : exercer son esprit critique ; mobiliser les compétences de l'art oratoire dans le cadre d'un débat, d'un discours, d'une cérémonie ; débattre pour améliorer les conditions de vie dans la Cité ; analyser le traitement médiatique d'une question, être critique à l'égard de l'immédiateté de l'information.	**La joute oratoire :** il s'agit de convaincre un groupe d'observateurs. Deux équipes s'affrontent par la voix d'un orateur aidé par trois souffleurs. L'idéal est de limiter le temps des échanges afin de faire « tourner » les élèves et les obliger à la concision et à la précision de leurs propos.	Les élèves perçoivent souvent cet exercice comme proche des débats politiques télévisés. Il peut être utile de les analyser avec eux en amont, ce qui permet d'appréhender la dimension démocratique du débat dans la société comme prescrit en terminale bac pro et de mettre en évidence les débats réels qui respectent les règles et les autres (rien n'interdit l'exercice en fin de cycle de CAP en lien avec les capacités à développer).

1. Les capacités ici énoncées reprennent celles figurant dans le tableau des capacités annexé à la fiche Eduscol « Construire progressivement des compétences en EMC ».

Évaluer le débat

L'évaluation peut être en elle-même un véritable outil d'apprentissage si les critères sont explicités et débattus en amont. Selon l'expérience acquise par les élèves, ils sont évalués pour partie ou en totalité. Les critères ici proposés sont essentiellement extraits du tableau des capacités annexé à la fiche Éduscol « Construire progressivement des compétences en EMC ».

CRITÈRES D'ÉVALUATION	CAPACITÉ NON MAÎTRISÉE	NIVEAU ATTENDU À LA FIN DU CYCLE CAP OU EN FIN DE SECONDE BAC PRO	NIVEAU ATTENDU EN FIN DE PREMIÈRE BAC PRO	NIVEAU ATTENDU EN FIN DE TERMINALE BAC PRO.
1. Recevoir et respecter la parole de l'autre	Ne pas écouter ; Se montrer hostile au dialogue ; Couper la parole de l'autre.	Écouter l'autre avec respect ; Respecter le tour de parole.	Pratiquer une écoute active (concentration, regard).	
				Reformuler la parole de l'autre.
2. Exprimer, maîtriser ses émotions et comprendre celles d'autrui	Ne pas maîtriser ses propres émotions ; Ne pas respecter les émotions d'autrui.	Verbaliser et gérer ses émotions.	S'adapter au récepteur et respecter autrui.	Exprimer ses émotions de manière précise et nuancée ; Comprendre les émotions d'autrui.
3. S'exprimer clairement • **vocabulaire** • **voix** • **posture**	Utiliser un registre de langue trop familier ; Utiliser un vocabulaire imprécis ; Parler de façon inaudible/sans maîtrise du ton et du volume sonore ; Adopter une posture non maîtrisée.	S'exprimer dans un registre courant ; Utiliser un vocabulaire simple ; Élocution claire ; Maîtriser sa posture.	Adapter son registre de langue ; Préciser son vocabulaire ; Moduler sa voix ; Maîtriser la communication non verbale.	Mettre en scène son corps et sa voix ; Mobiliser les compétences de l'art oratoire.
4. Construire son jugement en confrontant des idées ; nuancer ses propos en intégrant des points de vue divergents	Se moquer des arguments adverses ; Refuser la discussion et le compromis.	Différencier émotions, opinions et réflexions ; Identifier les clichés et les stéréotypes.	Confronter des arguments ; Faire des concessions.	Construire un jugement critique ; Délibérer ; Envisager l'intérêt général (l'amélioration de la Cité).
5. Mobiliser avec pertinence des références	S'en tenir à ses préjugés ; Défendre une opinion subjective non justifiée.	Exprimer un jugement personnel argumenté en s'appuyant sur des expériences personnelles.	Exprimer un jugement personnel étayé par des références (arguments précis, textes de loi, références issues de la recherche documentaire).	Utiliser une véritable stratégie argumentative ; Mobiliser avec pertinence des références juridiques, littéraires.

Retrouvez éduscol sur





Avant le débat, ces critères sont discutés et complétés par les élèves. Pendant le débat, ils servent de grille de notation pour les observateurs. Après le débat, l'élève participant peut confronter son auto-évaluation avec l'avis de l'observateur, et comparer sa performance avec celles des débats précédents pour évaluer ses progrès. Le débat est obligatoirement suivi par son analyse rétrospective collectivement ou individuellement, à l'oral ou à l'écrit, en s'appuyant sur sa retranscription écrite (issue des notes prises par les secrétaires) ou sur son enregistrement audio ou vidéo. En lisant ou en réécoutant ce qu'ils ont dit, les élèves peuvent mieux identifier les progrès à réaliser en termes de posture oratoire et de qualité de l'argumentation tant dans sa structure que dans les procédés rhétoriques mobilisés et les références convoquées pour étayer le point de vue. La transcription écrite du débat offre par ailleurs à l'élève le temps nécessaire pour comprendre la réflexion des autres et pour, plus facilement que dans le vif du débat, réfuter ou nuancer certains arguments, approfondir leur propre argumentation. L'exploitation des traces orales ou écrites du débat se fait ainsi en complémentarité pour aider l'élève à construire une argumentation raisonnée et distanciée.

Le professeur et le débat

Le débat requiert de la part du professeur une importante préparation afin tout d'abord d'en définir précisément les objectifs pédagogiques mais aussi les contraintes organisationnelles et celles liées à la gestion du groupe classe. Lors du débat lui-même, l'enseignant doit veiller à ne pas intervenir trop régulièrement afin que les élèves échangent entre eux, et non en direction du professeur. Mais il revient à ce dernier de modérer la discussion (notamment en cas d'attaques personnelles), éventuellement de l'introduire et de la conclure, et si nécessaire, d'accompagner certains élèves. Selon les besoins, il définit ainsi certains termes, aide à conceptualiser des notions abordées ou à approfondir une idée exprimée, soit en sollicitant une explication ou une démonstration, soit en élargissant le point de vue, voire en provoquant le doute chez un ou plusieurs orateurs.

Pour aller plus loin

- « Débattre en classe », *Cahiers Pédagogiques*, n° 401, février 2002 ;
- *Apprendre avec l'oral*, Institut Français de l'Education, dossier n° 117, avril 2017 ;
- Josiane Aubert-Pérès, Jacques Vieuxloup, *Comment donner la parole aux élèves ? Aide à la pratique du débat en classe*, CRDP Bretagne, 2003 ;
- Stéphane de Freitas, *Porter sa voix : s'affirmer par la parole*, Le Robert, 2018 ;
- Laurence Loeffel, *Enseigner la démocratie : nouveaux enjeux, nouveaux défis*, Armand Colin, 2009.